

Promotion de l'Entrepreneuriat dans l'Enseignement supérieur en Algérie

Promoting Entrepreneurship in Education Higher in Algeria

Dr. Nassira KOURAICHE
Maître de conférences classe-A-
Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et Sciences de Gestion, Université Hassiba ben Bouali, Chlef, Algérie
n.kouraiche@univ-chlef.dz

Résumé

Face au défi du chômage des jeunes en Algérie, l'entrepreneuriat peut leur offrir des opportunités pour créer des emplois, pour eux-mêmes et pour d'autres. Le système d'enseignement supérieur a un rôle important à jouer dans la promotion de l'entrepreneuriat.

Cet article essaye de mettre en exergue les actions menées par l'université algérienne afin de développer l'entrepreneuriat et l'esprit entrepreneurial chez les étudiants. En premier lieu, il présente le cadre général d'analyse en rappelant la définition de l'entrepreneuriat et de l'enseignement de l'entrepreneuriat. En second lieu, il donne un aperçu général sur l'enseignement supérieur algérien à travers un survol historique sur l'évolution du nombre de ses institutions après l'indépendance et sur ses principales étapes d'évolution. Et enfin, il illustre les actions menées par l'université algérienne en faveur de l'entrepreneuriat.

Mots Clés : *Entrepreneuriat, Enseignement de l'entrepreneuriat, Enseignement Supérieur, Maison de l'entrepreneuriat, Incubateur.*

Abstract

Faced with the challenge of youth unemployment in Algeria, entrepreneurship can offer them opportunities to create jobs, for themselves and for others. The higher education system has an important role in promoting entrepreneurship.

This article tries to highlight the actions taken by the Algerian university to develop entrepreneurship and entrepreneurial spirit among students. First, it presents the general framework of analysis by recalling the definition of entrepreneurship and entrepreneurship education. Secondly, it gives a general overview of Algerian higher education through an historical overview of the evolution of the number of its institutions after independence and its main stages of evolution.

And finally, it illustrates the actions taken by the Algerian university in favor of entrepreneurship

Keywords : *Entrepreneurship, Entrepreneurship Education, Higher Education, Entrepreneurship House, Incubator.*

Introduction

L'entrepreneuriat est devenu une priorité de développement pour de nombreux pays notamment ceux confrontés aux problèmes de la poussée démographique et du chômage des jeunes. Ainsi, sa promotion représente un vecteur fondamental dans toutes les politiques de développement économique. Tous les Etats et les acteurs socio-économiques, dans le monde entier, sont parfaitement conscients de l'importance de la création des entreprises, particulièrement les PME et les TPE. Diverses institutions sont interpellées quant au soutien de l'initiative individuelle, et de la promotion de l'activité entrepreneuriale et le goût d'entreprendre parmi lesquelles figure en bonne place l'Université, du fait de son rôle central dans la formation des ressources humaines et dans la transmission des valeurs. En effet, L'importance du rôle de l'enseignement dans l'encouragement d'attitudes et de comportements plus entrepreneuriaux est aujourd'hui largement reconnue. D'aucun ne dirait qu'entreprendre est inné et naturel. Le nombre d'universités offrant des cours et des programmes en entrepreneuriat n'a pas cessé de croître au cours des dernières années

En Algérie, face au défi du chômage des jeunes, l'entrepreneuriat est apparu comme l'une des principales solutions.

Dans cet article, la question débattue est la suivante: quelles sont les actions et les mesures prises par l'université algérienne pour la promotion de l'entrepreneuriat et de l'esprit entrepreneurial ?

Pour répondre à cette question, le présent texte est organisé en trois axes.

Le premier, tentera de définir la notion d'entrepreneuriat et de L'enseignement de l'entrepreneuriat.

Le deuxième essaiera de donner, un aperçu général sur l'enseignement supérieur algérien à travers un survol historique sur l'évolution du nombre de ses institutions, après l'indépendance et sur ses principales étapes d'évolution.

Le dernier mettra l'accent sur les efforts entrepris par l'université algérienne pour développer l'entrepreneuriat et l'esprit entrepreneurial: d'abord,

à travers l'enseignement de l'entrepreneuriat pédagogiques ensuite, par le biais des Maisons de l'Entrepreneuriat et les incubateurs universitaires.

1. Revue de la littérature

1.1 L'entrepreneuriat

Définir le concept d'entrepreneuriat n'est pas une chose simple, comme le souligne Verstraete.T : « Le concept d'entrepreneuriat est complexe pour être réduit à une simple définition et son intelligibilité nécessitant une modélisation » ⁽¹⁾. Selon le même auteur « il n'y a pas de consensus sur une théorie de l'entrepreneuriat encore moins sur une définition univoque. L'état de l'art fait apparaître de nombreuses acceptations et une profusion des thématiques où prennent place des notions et des concepts qui ne peuvent fonder la spécificité de l'entrepreneuriat » ⁽²⁾.

Plusieurs disciplines ont tenté depuis des années de proposer des définitions ou des conceptualisations de l'entrepreneuriat et différentes orientations sont privilégiées par les chercheurs pour l'étude de cet objet.

Cette difficulté liée à la définition de ce concept a conduit certains auteurs à parler de paradigme. Fayolle et Verstraet (2005) ont proposé quatre paradigmes pour la recherche en entrepreneuriat à savoir ⁽³⁾ : le paradigme de l'opportunité d'affaires, le paradigme de création d'organisation, le paradigme de création de valeur et le paradigme de l'innovation.

1.1.1 Le Paradigme de l'opportunité d'affaires

Au sens de ce paradigme, le concept d'opportunité constitue la base de recherche en entrepreneuriat. En effet, les tenants de ce courant de pensée définissent l'entrepreneuriat comme une recherche d'opportunité et une détection des occasions d'affaires génératrices de valeur. Ainsi, Shane et Venkataraman qui sont les plus cités, définissent l'entrepreneuriat comme : « processus par lequel des opportunités à créer des produits et des services futurs sont découvertes, évaluées et exploitées par des individus » ⁽⁴⁾. Cette définition fait apparaître trois étapes importantes dans l'émergence du phénomène entrepreneurial: la découverte, l'évaluation et l'exploitation de l'opportunité. Tout individu qui se veut entrepreneur

doit donc pouvoir suivre ces différentes étapes.

Pour Timmons « entreprendre suppose un état cognitif conduisant une personne à agir conformément au type d'action qu'appelle l'acte correspondant, à partir d'une idée et de la détection ou de la construction d'opportunités d'affaires »⁽⁵⁾.

Dans la même perspective Loué et Laviolette⁽⁶⁾ soulignent que l'opportunité est à la base une nouvelle information profitable à laquelle un individu accède à deux conditions. Premièrement, s'il détient des connaissances antérieures qui sont complémentaires à cette information et qui permettent de la révéler et deuxièmement, s'il possède certaines propriétés cognitives pour l'évaluer. La détention de cette information déclenche une vision entrepreneuriale : un projet d'exploitation de cette opportunité.

1.1.2 Le Paradigme de création d'organisation / l'émergence organisationnelle

Selon ce paradigme, l'entrepreneuriat est entendu comme le processus qui conduit à l'apparition d'une nouvelle organisation. C'est-à-dire le phénomène qui consiste à créer et organiser de nouvelles activités.

Selon, Gartner⁽⁷⁾ qui est réputé le chef de file à débattre ce paradigme, l'apparition d'une nouvelle organisation est la conséquence d'un processus d'émergence organisationnelle. La nouvelle organisation comprend quatre dimensions : l'environnement, l'individu, la firme et le processus entrepreneurial.

Pour Verstraet.T « l'entrepreneuriat est vu comme un phénomène conduisant à la création d'une organisation impulsée par un ou plusieurs individus s'étant associés pour l'occasion »⁽⁸⁾. La principale caractéristique du travail de cet auteur est l'utilisation du terme impulsion au lieu de création d'organisation car il suppose le déclenchement croissant et dynamique et le développement d'une activité ou d'une entreprise.

1.1.3 Paradigme de création de valeur

Les auteurs associés à ce paradigme considèrent l'entrepreneuriat comme créateur de richesse et d'emploi pour la nation. Ainsi, l'entrepreneuriat s'ancre dans le dialogique individu /création de valeur.

Dans ce contexte, Bruyat.C a énoncé que « l'objet scientifique étudié dans le champ de l'entrepreneuriat est la dialogique individu/création de valeur ». Il a prouvé que « l'individu est une condition nécessaire pour la création de valeurs, il en détermine les modalités de production, l'ampleur... Il en est l'acteur principal »⁽⁹⁾. Cette relation individu/ création de valeur s'inscrit dans une dynamique de changement où l'individu est à la fois acteur de la création de valeur dont il détermine les modalités et objet de la création de valeur qui, par l'intermédiaire de son support (projet, structure, etc.), le détermine et est susceptible de modifier ses caractéristiques (savoir-faire, valeurs, attitude, etc.).

1.1.4 Paradigme de l'innovation

Le paradigme de l'innovation trouve ses origines dans l'œuvre de Schumpeter.J et plus récemment dans les ouvrages de Drucker.P pour qui l'innovation est la fonction spécifique de l'entrepreneuriat. Julien et Marchesnay affirment que « L'innovation constitue le fondement de l'entrepreneuriat, puisque celui-ci suppose des idées nouvelles pour offrir ou produire de nouveaux biens ou services, ou, pour réorganiser l'entreprise. L'innovation, c'est créer une entreprise différente de ce qu'on connaissait auparavant, c'est découvrir ou transformer un produit, c'est proposer une nouvelle façon de faire, de distribuer ou vendre »⁽¹⁰⁾.

Pour ces auteurs l'innovation est de nature technologique ou de nature organisationnelle. Elle peut être radicale, systématique, sporadique ou globale.

La fonction d'innovation est donc importante et fait de l'entrepreneur un vecteur de développement économique.

1.2 L'enseignement de l'entrepreneuriat

Aujourd'hui, tout le monde admet que l'entrepreneuriat s'apprend et peut faire l'objet d'un enseignement. L'esprit d'entreprendre n'est pas inné ou donné, mais se construit, et aux établissements de l'enseignement notamment les universités qu'incombe la mission de l'apprentissage et la promotion de l'esprit d'entrepreneuriat chez la population estudiantine.

«L'entrepreneuriat est une attitude, une pratique, une technique et une discipline qui peuvent s'apprendre et se renforcer à l'université »⁽¹¹⁾. A cet effet, l'université, en outre, de ses missions traditionnelles (enseignement et recherche), est appelée à assumer une nouvelle mission (développement de l'entrepreneuriat et de l'esprit entrepreneurial). Donc l'université peut jouer un rôle important dans la promotion de carrière entrepreneuriale chez les étudiants et dans la diffusion d'une culture favorable au développement de l'esprit entrepreneurial.

Beaucoup d'universités à travers le monde se sont engagées dans un processus d'introduction et d'intégration des cours en entrepreneuriat dans le cursus de formation.

1.2.1. Définition

L'enseignement de l'entrepreneuriat a été défini comme Léger- Jarniou «Un ensemble d'enseignement qui vise à développer l'esprit entrepreneurial des étudiants»⁽¹²⁾. Il est d'une part, un concept large d'éducation visant le développement des attitudes entrepreneuriales et d'autre part, une notion très spécifique de formation dédiée à la création et au développement des entreprises »⁽¹³⁾.

Selon, Alain Fayolle l'« enseignement de l'entrepreneuriat » comprend l'ensemble des actions de sensibilisation, formation et d'accompagnement des étudiants (ou apprenants) qui concourent tout aussi bien à les faire évoluer sur des registres culturel et comportemental qu'à leur transmettre des connaissances et savoirs « actionnables ». Dans cette perspective, l'entrepreneuriat porte sur trois registres (l'état d'esprit, les comportements, les situations) et deux dimensions (une dimension individuelle, une dimension collective)⁽¹⁴⁾.

D'après ces définitions nous observons une dichotomie dans la définition de l'enseignement d'entrepreneuriat: d'une part, il est vu comme un moyen de développement des pratiques entrepreneuriales, et d'autre part, comme une méthode universitaire pour développer les attitudes, les perceptions et les mentalités entrepreneuriales.

1.2.2 Dimensions de l'enseignement de l'entrepreneuriat

Les finalités de l'enseignement de l'entrepreneuriat peuvent s'articuler autour de trois dimensions :

- La première consiste à sensibiliser à l'entrepreneuriat.
- La seconde concerne les programmes et les formations de spécialisation en vue de spécialiser les étudiants dans les domaines d'activités de l'entrepreneuriat et de les inciter à la création d'entreprise.
- La dernière est l'accompagnement et le suivi d'étudiants qui ont des projets de création d'entreprise.

i) Les enseignements d'éveil et de sensibilisation

Les enseignements d'éveil et de sensibilisation permettent de stimuler et éveiller des facultés de créativité, de prise d'initiative, d'innovation, et informer les étudiants sur la possibilité de l'existence d'autres voies professionnelles exploitables au cours de leur carrière. La sensibilisation vise à présenter l'entrepreneuriat comme un élargissement des choix possibles et comme une étape dans la carrière⁽¹⁵⁾. Elle revêt un caractère essentiel puisque l'enjeu est de changer les mentalités afin de voir dans l'entrepreneuriat une option de carrière et de dépasser le système binaire fonctionnaire/salarié.

ii) Les programmes et les formations de spécialisation

Le but essentiel d'un enseignement de spécialisation est de permettre aux étudiants

souhaitant travailler dans les domaines de l'entrepreneuriat et de la création d'entreprise, d'approfondir leurs connaissances et leurs apprentissages, d'appréhender la diversité de l'entrepreneuriat et de leur donner un esprit entrepreneur. Il n'est donc pas seulement question de préparer des créateurs ou des repreneurs d'entreprise, mais aussi des individus qui à défaut de vouloir entreprendre, auront une bonne connaissance des formes et des problématiques entrepreneuriales. Ces derniers seront capables de travailler dans des

activités annexes et connexes à l'entrepreneuriat et à la création d'entreprise (intraprise, salarié dans une TPE/PME, dirigeant, consultant ou conseiller en création ou reprise d'entreprise, ...) ⁽¹⁶⁾.

iii) Accompagnement et appui de porteurs de projets

La finalité de ce type d'intervention est d'accompagner par le soutien et le conseil des étudiants qui ont des projets de création ou de reprise d'entreprise, ou qui participent à la mise en œuvre de tels projets. Dans un contexte d'éducation entrepreneuriale, il ne s'agit pas seulement de "faire acquérir" des connaissances intellectuelles et cognitives, mais surtout des compétences et des activités d'apprentissage qui guideront l'individu dans sa propre démarche entrepreneuriale ⁽¹⁷⁾.

2. Aperçu général sur l'enseignement supérieur algérien

Vu l'importance de l'enseignement supérieur en Algérie, la politique de l'Etat dans ce domaine s'est caractérisée par un accroissement rapide du nombre des institutions

universitaires (universités, écoles). D'ailleurs, leur nombre qui n'a pas dépassé trois (3) établissements (l'université d'Alger avec ses deux annexes: Constantine et Oran), en 1962 a atteint 92 établissements (universités, centres universitaires et grandes écoles) en 2012, et il s'est élevé à 107 établissements en 2015 : quarante-huit (48) universités, dix (10) centres universitaires, vingt (20) écoles nationales supérieures, onze (11) écoles normales, douze (12) écoles préparatoires, cinq (5) annexes d'universités. A cela s'ajoute l'université de la formation continue (U.F.C).

Cet ensemble d'établissements a enregistré, au titre de l'année universitaire 2011-2012, l'inscription, dans les différents cycles de formation supérieure, de près de 1 300 000 étudiants et plus de 1.600.000 étudiants au titre de l'année 2016.

L'évolution de l'institution universitaire algérienne, dans son organisation et ses curricula, a connu quatre étapes essentielles depuis l'indépendance ⁽¹⁸⁾ :

2.1 La première étape

Cette étape a consisté à jeter les bases de l'université nationale.

2.2 La deuxième étape

Elle correspond à la mise en œuvre de la première réforme du système d'enseignement supérieur de 1971, appuyée et corrigée par la mise en place de la carte universitaire de 1982, actualisée en 1984.

L'université véritablement algérienne apparaît avec la création, en 1970, du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MESRS) et du lancement de l'importante réforme de l'enseignement supérieur de 1971. Cette refonte avait pour but "la mobilisation de l'ensemble du potentiel de l'université pour la formation d'hommes utiles au développement " ⁽¹⁹⁾. Il ne s'agissait pas de "se limiter à la seule formation des cadres classiquement formés à l'université, mais de répondre à toutes les demandes sectorielles" formulées par les secteurs utilisateurs.

2.3 La troisième étape

Elle correspond à la période de la consolidation et de la rationalisation du système en conformité avec les bouleversements de la société et de l'économie algérienne. Elle est amorcée par la promulgation de la loi n°99-05 du 04 avril 1999 portant loi d'orientation sur l'enseignement supérieur. Elle ouvre ainsi d'importantes perspectives de développement aux plans démographique et infrastructurel.

2.4 La quatrième étape

L'année 2004-2005 a connu la mise en place du système universel LMD dans l'offre de formation. C'est un système qui se base sur les grands principes suivants:

- Formation en trois grades: Licence (Bac + 3), Master (Bac +5) et Doctorat (Bac+ 8) ;
- Mobilité et flexibilité;

- Semestrialisation et découpage en crédits capitalisables ;

- Formation organisée en grands domaines avec des parcours-types.

Le choix de L'instauration du système LMD se justifie

par la volonté d'une rénovation en profondeur des enseignements supérieurs, d'introduction de pratiques pédagogiques nouvelles et de la maximisation des opportunités et de l'ouverture à l'internationale. En effet, il s'agit de répondre aux enjeux ci-après ⁽²⁰⁾ :

- Mettre aux normes internationales le système d'enseignement algérien

- Rendre compétitif sur le marché du travail, les diplômés tant au niveau national qu'international.

L'objectif de la réforme LMD est l'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur, le rapprochement université- entreprise, la valorisation des diplômes et surtout l'employabilité. C'est une réforme structurelle qui vise à moderniser, assurer la flexibilité de la formation et la diversification des parcours dans les créneaux porteurs, améliorer la qualité dans les universités, faciliter la comparabilité internationale, favoriser la mobilité des étudiants et surtout augmenter l'employabilité des diplômés

3. LES ACTIONS MENEES PAR L'UNIVERSITE ALGERIENNE EN FAVEUR DE L'ENTREPRENEURIAT

Après cette brève revue de littérature et la présentation de l'enseignement supérieur en Algérie, nous souhaiterons à présent mettre en exergue les pratiques et les orientations entrepreneuriales de l'enseignement supérieur algérien. Pour ce faire, nous présenterons les efforts entrepris par l'université algérienne pour développer l'entrepreneuriat et l'esprit entrepreneurial : d'abord, à travers l'enseignement de l'entrepreneuriat ensuite, par le biais de la Maison de l'Entrepreneuriat et enfin, à travers l'incubation universitaire.

1.3 L'enseignement de l'entrepreneuriat dans l'université

L'enseignement de l'entrepreneuriat dans les établissements d'enseignement supérieur algériens est récent et en est à ses premiers pas. Il est à l'étape d'initialisation. Les actions prises par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique pour promouvoir l'entrepreneuriat et l'esprit entrepreneurial chez les étudiants à travers l'enseignement sont :

- L'introduction du module « Entrepreneuriat » dans les programmes de formation :

- L'introduction de spécialité « Entrepreneuriat »

1.3.1 L'introduction du module « Entrepreneuria » dans les programmes de formation

Ce n'est que ces dernières années qu'un module de l'enseignement de l'entrepreneuriat « Entrepreneuriat » est introduit dans les cursus de formation. C'est un module obligatoire, il est lancé dans les Facultés des Sciences Economiques Commerciales et de Gestion. Il concerne les étudiants de master 2. Il a pour objectif de promouvoir l'esprit entrepreneurial et de sensibiliser les étudiants à la création d'entreprise, et de les inciter à envisager l'entrepreneuriat comme une alternative de carrière.

1.3.2 L'introduction de spécialité « Entrepreneuriat » en licence et en master

La spécialité « Entrepreneuriat » est une offre de formation en licence et en master destinée aux étudiants de sciences de gestion. Son intégration est récente. Elle n'est pas offerte par toutes les Facultés des Sciences Economiques, Commerciales et de Gestion, elle n'est disponible que dans quelques Facultés.

Il est à noter que ces mesures visant la promotion de l'esprit entrepreneurial au niveau des établissements de l'enseignement supérieur ont vu le jour dans le cadre des mutations du contexte économique du pays et de l'habilitation du système d'enseignement supérieur.

Toutefois, Il convient de souligner que quelques initiatives en matière d'enseignement de l'entrepreneuriat ont été prises auparavant par des universités telles que l'ouverture d'une licence professionnelle en entrepreneuriat et l'intégration d'un module « Création et Gestion d'Entreprises » en 2006 à l'université de Constantine ⁽²¹⁾.

On constate que L'enseignement de l'entrepreneuriat n'est pas encore suffisamment intégré dans les programmes des établissements d'enseignement supérieur algériens, et que l'Algérie souffre d'un manque important de formation à l'entrepreneuriat. D'une part, Les offres de formation demeurent très timides. Au sein de toutes les universités, il n'existe qu'une seule formation orientée spécifiquement vers

l'entrepreneuriat destinée aux étudiants des Facultés des Sciences Économiques, Commerciales et de Gestion. Alors qu'elle doit être partie intégrante du système dans toutes les filières. Et d'autre part, il n'a été inséré qu'un seul module intitulé « Entrepreneuriat » dans les offres de master au profit des étudiants des Facultés des Sciences Économiques, Commerciales et de Gestion. La diffusion de l'enseignement de l'entrepreneuriat est particulièrement absente dans les autres filières.

Si l'on veut développer les capacités entrepreneuriales et l'esprit d'entreprise dans l'université algérienne, l'intégration d'autres modules dans les programmes de formation s'impose. Et ils doivent être généralisés dans diverses filières et spécialités. Comme il est nécessaire d'introduire des mastères professionnels spécialisés dans la création d'entreprises et la promotion de la culture entrepreneuriale.

Il est à noter aussi qu'en matière d'encadrement pédagogique, il n'existe pas d'enseignants formés en entrepreneuriat. Les enseignements portant sur l'entrepreneuriat sont dispensés par des universitaires «classiques», c'est-à-dire dont le parcours est essentiellement académique, et qui n'ont donc jamais créé ou seulement géré la moindre entreprise : or l'expérience montre que les meilleurs résultats sont obtenus lorsque des entrepreneurs qui avaient des ambitions universitaires et didactiques ont été employés en qualité d'enseignants ou de conférenciers. D'où la nécessité de diplômer de doctorants en entrepreneuriat susceptibles d'enseigner par la suite ⁽²²⁾.

En ce qui concerne les méthodes d'enseignement pratiquées sont traditionnelles (comme les cours magistraux) qui ne favorisent pas vraiment le développement de la réflexion entrepreneuriale. A cet effet, Il est indispensable d'employer des méthodes et des techniques d'enseignement fondées sur l'expérience, et introduire des pratiques pédagogiques innovantes en formation à l'entrepreneuriat.

2.3 Création de Maisons de l'Entrepreneuriat

La Maison de l'Entrepreneuriat est « un lieu d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement des étudiants porteurs d'idées de projet ⁽²³⁾. Le terme de Maison est utilisé pour son caractère convivial et

non pour justifier de la construction d'un bâtiment spécifique.

C'est une structure qui prend en charge la mission de promouvoir l'esprit d'entreprendre, et d'éveiller chez le futur entrepreneur les valeurs intrinsèques et les compétences nécessaires qui assurent la pérennité et succès aux entreprises. Elle assure à travers ses activités l'articulation entre le monde du savoir et de la connaissance et le monde de l'économie et de la création de richesse ⁽²⁴⁾.

Le rôle primordial de la maison de l'entrepreneuriat consiste à définir, à saisir les contours de la culture et l'esprit d'entreprise et d'entreprendre, à savoir notamment les attitudes suivantes : la responsabilité, la prise de risque, l'autonomie, la confiance, la solidarité et l'entraide.

En Algérie, La première Maison de l'Entrepreneuriat fut créée, en 2007, à l'Université de Constantine en partenariat avec l'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ). « En 2014 le concept de maison de l'entrepreneuriat a été généralisé au niveau des universités et des Ecoles Nationales Supérieures à travers le territoire national. En 2016 Le nombre des Maisons de l'Entrepreneuriat atteint 58 maisons » ⁽²⁵⁾. Ce nombre important de Maisons de l'Entrepreneuriat, indique, à notre avis, que l'université algérienne fait montre d'un grand volontarisme puisque dans la moitié des établissements se sont implantées des Maisons de l'Entrepreneuriat

La démarche utilisée par la Maison de l'Entrepreneuriat, pour inculquer les valeurs entrepreneuriales, vise à rassembler et rapprocher tous les acteurs qui œuvrent dans l'environnement de l'entreprise, (les banques, les impôts, les assurances, le foncier,...) dans le but d'une meilleure insertion professionnelle des étudiants à l'entrepreneuriat, les principales missions de cet établissement au sein de l'université s'articulent sur les trois axes d'actions concernant la sensibilisation, la formation et l'accompagnement à l'entrepreneuriat afin de préparer les jeunes diplômés, à franchir le pas vers la création de leur propre micro-entreprise, à travers les différents dispositifs mis par l'Etat (ANSEJ, Caisse Nationale d'Assurance Chômage, Agence Nationale de Gestion du Micro Crédits ..), et de

faciliter leur intégration dans le tissu économique et contribuer à son épanouissement.

23.1 La sensibilisation

La première fonction de la Maison de l'Entrepreneuriat est la sensibilisation à l'entrepreneuriat. Elle a pour but d'activer l'intention entrepreneuriale des étudiants à travers des programmes de sensibilisation et de diffusion de la culture entrepreneuriale. Elle aide les étudiants à mieux se situer et à cerner leur potentiel entrepreneurial. Elle est organisée par l'université en invitant des personnalités de l'environnement de l'entrepreneuriat et de l'innovation pour apporter une vision terrain sur les opportunités de création d'entreprises au niveau de la région. A cet effet, des manifestations entrepreneuriales (journées d'études, séminaires sur l'entrepreneuriat, tables rondes...) sont organisées pour, d'une part, développer des relations de coopération et de partenariat avec le monde socio-économique, et d'autre part, de sensibiliser à la culture entrepreneuriale et d'innovation et d'aider à l'insertion dans la vie active.

Ces rencontres constituent des espaces de réflexion et d'analyse pour proposer des méthodologies afin d'aider les étudiants à trouver leur aventure dans le monde de l'entrepreneuriat et notamment la nécessité d'ancrer une culture entrepreneuriale en milieu universitaire. Elles ont pour principaux objectifs :

- Développer et promouvoir l'esprit entrepreneurial chez les étudiants ;
- Apporter une vision terrain sur les opportunités de création d'entreprises au niveau de la région.
- Rapprocher les étudiants aux institutions d'aide, d'encouragement, du soutien et de l'accompagnement à la création d'entreprise.
- Préparer les étudiants à une future et une meilleure insertion professionnelle ;
- Permettre aux étudiants de réfléchir à leur projet professionnel;

Il est à souligner que les premiers efforts de soutien à l'entrepreneuriat ont été entrepris par l'université frères Mentouri de Constantine en 2001, par l'organisation des journées d'information et de

sensibilisation auprès des étudiants ⁽²⁶⁾.

Aujourd'hui, Plusieurs universités, à travers la Maison de l'Entrepreneuriat organisent des séminaires, des ateliers d'initiation, des cours de sensibilisation à l'entrepreneuriat.

2.3.2 La formation

Au-delà des actions de sensibilisation, l'implication de la Maison de l'Entrepreneuriat doit également être envisagée du point de vue de la formation à travers l'élaboration et la mise en œuvre de programmes. Les thèmes de formations portent sur la création et la gestion d'entreprise et culture entrepreneuriale. L'objectif doit être de former les étudiants et de les préparer à des situations professionnelles futures à travers la mise en place d'enseignements spécifiques dans le domaine de l'entrepreneuriat ou de la création d'entreprise ⁽²⁷⁾.

La formation se déroule à travers les universités d'été ou d'hiver qui dispensent des cursus sur la création d'entreprise, avec la participation des partenaires de l'ANSEJ. Elle est étalée sur une période courte allant d'une à deux semaines sous forme de sessions d'initiation visant à informer les étudiants sur le dispositif de l'ANSEJ et l'environnement de la création d'entreprise tout en leur donnant le goût d'entreprendre.

2.3.3 L'accompagnement

Cette fonction permet de préparer les étudiants à franchir le pas vers la création de leur propre entreprise, à travers le dispositif de l'ANSEJ, étant donné, il est le canal principal par lequel passent les jeunes algériens avant de se lancer dans l'entrepreneuriat. En effet, Le processus d'accompagnement assuré par ce dispositif couvre les étapes de création de lancement et d'extension de l'entreprise.

Selon le bilan établi par l'ANSEJ en 2017 ⁽²⁸⁾, le taux d'inscrits de diplômés universitaires au dispositif ANSEJ, a évolué de 8% à 30 % durant la période (2008-2016). Et La mise en œuvre du plan d'action annuel a permis la réalisation de 1623 activités durant la période (2013- au 1er trimestre 2017). Et le taux de création de micro-entreprises par des diplômés universitaires est passé de 6% en 2013 à 13 % en 2015

et 18 % en 2016.

2.4 L'implantation des incubateurs universitaires

L'incubateur est un lieu d'accueil et d'accompagnement des porteurs de projets surtout des projets innovants, pour une période bien déterminée et où on offre des services logistiques, administratifs et de consultation. La mission des incubateurs est de faciliter la mise sur le marché des entreprises, des produits et des procédés innovants.

En Algérie Le décret exécutif n° 12-293 correspondant au 21 juillet 2012, fixant les missions, l'organisation et le fonctionnement des services communs de recherche scientifique et technologique définit l'incubateur universitaire comme étant : « structure d'accueil et d'accompagnement d'un projet innovant et ayant un lien direct avec la recherche, et qui aide le porteur de projet à formaliser son idée et à valider sa faisabilité à long terme. Il offre aux porteurs de projets un appui en matière de formation, de conseils, de financement et les héberge jusqu'à la création de l'entreprise » ⁽²⁹⁾. Ainsi ,il est chargé à accomplir deux missions : mission valorisation et mission sensibilisation.

La mission valorisation consiste en :

- Développement de la création d'activités par la valorisation des résultats de la recherche scientifique et Technique : Brevets et exploitations sous licence par les entreprises.
- Essaimage par un processus de Détection et d'Incubation de projets innovants issus d'une activité de recherche: Création d'Entreprises Innovantes.

La mission sensibilisation quant à elle, consiste à promouvoir la culture entrepreneuriale dans le milieu universitaire ,et la Culture Scientifique dans l'environnement immédiat par l'organisation de conférences, séminaires....

Dans le contexte des universités algériennes, le concept d'incubateur est encore récent et n'est pas véritablement mis en œuvre, il n'en est en tout cas qu'à ses balbutiements. Pourtant, le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique reconnaît la nécessité d'impulser la création de ses structures dans les universités, que

se soit en faveur d'étudiants porteurs de projets, ou d'enseignants-chercheurs qui souhaiteraient valoriser le fruit de leurs travaux de recherche.

Afin de favoriser la création des incubateurs plusieurs mesures ont été mises en place parmi lesquelles nous citerons:

2.4.1 La création de l'Agence Nationale de Valorisation des Résultats de la Recherche et du Développement Technologique (ANVREDET)

Créée en 1998 par décret exécutif et placée sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique, l'Agence Nationale de Valorisation des Résultats de la Recherche et du Développement Technologique (ANVREDET) est un établissement public à caractère industriel et commercial. Il est

un outil de valorisation de la recherche et de promotion de l'innovation. Ses missions principales sont (30):

- Développement du partenariat et des échanges entre le secteur de la recherche et les secteurs socio-économiques;
- Identification et sélection des résultats de la recherche à valoriser;
- Elaboration et Promotion des systèmes et des méthodes de valorisation;
- Appui et accompagnement des idées innovantes;
- Organisation de la veille technologique par la mise en place des observatoires et des réseaux .

2.4.2 La création de l'Agence Nationale de Promotion et de Développement des Parcs Technologiques (l'ANTP)

L 'ANTP est créée par décret exécutif n°04-91 du 24 mars 2004 et mise en place en janvier 2007. C'est un établissement public à caractère industriel et commercial sous la tutelle du Ministère de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication(M.P.T.I.C). Elle a pour mission de concevoir et de mettre en place des parcs technologiques dans le but de contribuer au développement des technologies de l'information et de la communication (TIC).

L'accompagnement pour l'ANPT vise à valoriser les compétences des jeunes algériens en leur donnant tous les moyens nécessaires qui leur permettront de passer du statut de demandeurs d'emploi à celui de créateurs d'emploi. La mise en place de l'ANPT a permis la création de quatre Technoparc : Sidi Abdallah d'Alger en janvier 2010 (le Cyberparc de Sidi Abdallah), le Technoparc d'Ouargla en 2012, d'Annaba en 2014 et d'Oran lancé en 2017. Actuellement, elle travaille à la mise en place d'autres parcs technologiques. Il s'agit des Technoparc de Setif, Constantine et Boughezoul.

La mission principale des incubateurs de l'ANPT est la prise en charge des porteurs de projets innovants dans le domaine des TIC et leur accompagnement jusqu'à la création de la start-up à travers l'expertise, l'assistanat, le coaching personnalisé et la formation. Ils proposent aux startups des bureaux pour une durée de 24 mois et un loyer concurrentiel.

Enfin, il faut signaler qu'en dépit de l'existence de ces organismes, les tentatives de création des incubateurs au sein des établissements de l'enseignement supérieur demeurent timides et loin des objectifs souhaités. Le nombre des incubateurs créés est très timide et en deçà des objectifs souhaités. Parmi les incubateurs dédiés à la valorisation des résultats de la recherche scientifique et technique sont : l'incubateur INTILAK au niveau de l'Agence Nationale de Valorisation des Résultats de la Recherche et du Développement Technologique (ANVREDET) et l'incubateur Fikra-Tech du Centre de Développement des Technologies Avancées « CDTA » créée en partenariat avec l'ANVREDET

Conclusion

Pour développer l'esprit d'entrepreneuriat, les formations à l'entrepreneuriat jouent un rôle primordial dans la mesure où elles visent la promotion de la créativité, l'innovation et l'emploi indépendant. L'Algérie consciente du rôle de l'enseignement supérieur dans la promotion de l'entrepreneuriat et de l'esprit entrepreneurial chez les étudiants applique plusieurs mesures à savoir :

- L'intégration de l'enseignement de l'entrepreneuriat dans les programmes d'études universitaires.

Cependant cet enseignement n'est pas encore suffisamment intégré dans les programmes des établissements d'enseignement supérieur. Les données dont on dispose indiquent que la majorité des cours concernant l'entrepreneuriat sont offerts dans le cadre d'études commerciales et économiques. La diffusion de l'entrepreneuriat est particulièrement absente dans les autres filières. Le défi à relever est donc de développer des stratégies qui rendent l'entrepreneuriat une trajectoire désirable et faisable pour les étudiants de toutes les disciplines. Tout établissement d'enseignement supérieur devrait avoir pour ambition d'intégrer l'entrepreneuriat dans son programme d'études pour remplir plus largement sa mission.

- la création des Maisons de l'Entrepreneuriat au sein des établissements universitaires en partenariat avec l'ANSEJ.

- L'implantation des incubateurs à travers des organismes tels que l'Agence Nationale de Promotion et de Développement des Parcs Technologiques (l'ANPT) et de l'Agence Nationale de Valorisation des Résultats de la Recherche et du Développement Technologique (ANVREDET). Toutefois, il faut signaler qu'en dépit de l'existence de ces organismes, l'état des lieux montre que les tentatives de création des incubateurs au sein des établissements de l'enseignement supérieur restent timides et loin des objectifs souhaités.

Bibliographie

- 1- Verstraete.T, « Entrepreneuriat et sciences de gestion, Habilitation à Diriger des recherches », Lille, 2000, accessible sur http://thierry-verstraete.com/pdf/Hdr_tv.pdf.
- 2- Verstraete.T, « Entrepreneuriat : modélisation du phénomène », Revue Entrepreneuriat, Vol n° 1, 2001, p5. accessible sur <http://www.adreg.net>.
- 3- Verstraete.T et Fayolle.A, « Paradigmes, et entrepreneuriat », Revue de l'entrepreneuriat, Vol 4, n°1, 2005, accessible sur http://www.asso.nordnet.fr/r-e/RE0401tv_af.pdf.
- 4- Shane, S. et Venkataraman, S, « The promise of entrepreneurship is a field of research », Academy of Management Review, vol. 25, n°1, 2000, p 218 in Loué C et Laviolette E.M, « les compétences entrepreneuriales : définition et construction d'un référentiel », 8ème Conférence de l'Association Internationale de recherche en entrepreneuriat et PME (AIREPME), Fribourg 24-27 Octobre 2006, p 4 https://jecreedansmaregion.fr/sites/default/files/projet-360/les_compétences_entrepreneuriales_-_definition_et_construction_dun_referentiel_-_proposé_par_mm._laviolette_et_loué.pd.
- 5- Verstraete.T (2003) « proposition d'un cadre théorique pour la recherche en entrepreneuriat », éditions de l'ADREG, <http://asso.nordnet.fr/adreg>.
- 6- Loué C et Laviolette E.M, « les compétences entrepreneuriales :

définition et construction d' un référentiel », p 4, op cit.

7- Gartner, « The domain of entrepreneurship that interests me is focused on the phenomenon of organization creation », 1995, p 69 in R. Jaziri, « Une vision renouvelée des paradigmes de l'entrepreneuriat: Vers une reconfiguration de la recherche en entrepreneuriat ». *Entrepreneuriat et Entreprise: nouveaux enjeux et nouveaux défis*, Apr 2009, Gafsa, Tunisie. 2009. <https://hal.inria.fr/hal-00829206v1/document> .

8- Verstraete, T, Proposition d'un cadre théorique pour la recherche en entrepreneuriat, op cit.

9- Bruyat .C, « Création d'entreprise : Contributions épistémologiques et modélisation », Thèse de doctorat en sciences de gestion, Université Pierre Mendès, (Grenoble II), Ecole Supérieure des Affaires, 1993 , in M. Bellotto, « Processus de transformation des intentions en action entrepreneuriales », L'université de CHARLES-DE-GAULLE LILLE 3, 2012, p14. accessible sur <https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-00870880/document>.

10-Julien. P-A. et Marchesnay, M, L'entrepreneuriat. *Economica*, Collection Gestion Poche. 1996, p.35, in M. Bellotto, « Processus de transformation des intentions en action entrepreneuriales », op cit, p13.

11- Schieb, Binfait.N, « Le projet de création comme pratique pédagogique », 2000, in *Gestion 2000*, Mai Juin, pp 123-147.

12- Léger-Jarniou , « Développer la culture entrepreneuriale chez les jeunes », in *Revue française de gestion* – N° 185/2008, . <http://www.thomas-legrain-conseil.com/blog/wp-content/documents/entrepreneuriat/developper-culture-entrepreneuriale-chez-les-jeunes.pdf>

13- Commission Européenne, « Vers la création d'une culture entrepreneuriale. Promouvoir des attitudes et des compétences entrepreneuriales au travers de l'éducation. Guide de bonnes pratiques ». Luxembourg : Office des publications officielles des Communautés européennes, 2004 .50 pages.

14- Fayolle, A, « Les enjeux du développement de l'enseignement de l'entrepreneuriat en France », Rapport d'étude réalisé pour la Direction de la Technologie, Ministère de la Recherche, 2001 http://www.boostyourtalent.be/IMG/pdf/les_enjeux_du_developpement_de_l_enseignement_de_l_entr_epreneuriat_en_france-2.pdf

15- (Fayolle.A et al), « La pédagogie dans tous ses états », *L'Expansion Management Review*, 2005/1 N° 116, p. 28-33.

16- Un cadre d'analyse de l'enseignement de l'entrepreneuriat en France N° 03-69 , A.Tounés , p6. <http://www.entrepreneuriat.auf.org/IMG/pdf/03-69.pdf>.

17 - Carrier, C « Défis, enjeux et pistes d'action pour une formation entrepreneuriale renouvelée », *Revue Gestion 2000*, bimestriel 3, mai-juin, p.149-163, <https://www.cairn.info/revue-de-l-entrepreneuriat-2009-2-page-17.htm>

18- D.Boukezzata, « Enseignement supérieur , Environnement socio économique et dispositif LMD, Quelles actions pour quels objectifs? » 15 /11/ 2016. www.fce.dz/.../enseignement-superieur-environnement-socio-economique-et-dispositi.

19- M.S. Benyahia, ministre de l'ESRS, 1971, in « L'enseignement supérieur en Algérie, 50 années au service du développement 1962-2012 », Ministère de L'enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. <https://www.mesrs.dz/documents/12221/189730/50-fr.pdf/>

20- L'enseignement supérieur en Algérie, Ministère de L'enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Direction Générale des Enseignements et de la Formation Supérieure ,

2016 pp15-16, https://www.univ-ouargla.dz/MESRS/Lenseignement_sup%C3%A9rieur_EN_DZ.pdf.

21- L'Université Frères MENTOURI, « la Maison de l'Entrepreneuriat », Février 2016, p3. <http://www.umc.edu.dz/images/entrepreneuriat.pdf>.

22- Dia Abdoul Alpha, « L'Université Sénégalaise face à la problématique de l'entrepreneuriat », *revue de l'Entrepreneuriat* 1/2011 (Vol. 10), p. 9-32

URL : www.cairn.info/revue-de-l-entrepreneuriat-2011-1-page-9.htm.

23- Le concept de « Maison de l'Entrepreneuriat », Un outil d'action pour l'initiative économique sur les campus, Etude dirigée par Jean-Pierre Boissin pour le Ministère de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de

la Recherche, Université Pierre Mendès France (Grenoble II – Sciences sociales)

Décision n° 02 M 5517 Version au 28 mai 2003 p 54. http://www.aradel.asso.fr/fichier/bibliotheque/20059111272449259589014014374843/etudemaisonsentrepreneuriat_jpboissin_mai2003.pdf.

24- L'Université Frères MENTOURI, « la Maison de l'Entrepreneuriat », op cit ,p3.

25-Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes, institution publique créée en 1996 chargée de l'encouragement, du soutien et de l'accompagnement à la création d'entreprise. <https://www.ansej.org.dz/index.php/fr/espace-promoteur/la-maison-de-l-entrepreneuriat>

26- L'Université Frères MENTOURI, « la Maison de l'Entrepreneuriat », op cit ,p2.

27- Dia Abdoul Alpha, « L'Université Sénégalaise face à la problématique de l'entrepreneuriat », op cit.

28-- Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes . <https://www.ansej.org>.

29-<http://www.dgrsdt.dz/Fr/?fc=Incubateurs>

30- D. Halliche, « Recherche, incubation et transfert de technologie Dispositif de l'ANVREDET », p15. www.anvredet.org.dz.